



Communiqué commun du 4 mai 2020

Profitant de la journée internationale des luttes des travailleurs.euses, le président de la République a osé sans honte adresser « *une pensée* » à toutes celles et ceux qu'il méprise depuis son accession au pouvoir. Salarié.es et fonctionnaires se sont battus contre le projet de « retraites par points », et en revendiquent l'abandon. Il en est de même pour la réforme de l'assurance-chômage. Les personnels hospitaliers, avec leurs organisations syndicales, revendiquent des moyens pour l'hôpital public depuis des années, et plus généralement, salarié.es et fonctionnaires se battent contre la destruction des Services Publics et du Code du Travail par ce Gouvernement.

Dans ce contexte, l'intersyndicale CGT, FO, FSU Solidaires de Loire-Atlantique considère qu'à l'occasion du « déconfinement progressif » annoncé par Edouard Philippe le 28 avril, il est impératif de garantir la protection sanitaire et sociale des salariés, des agents des services publics, des retraités, des enfants et des jeunes, et qu'aucun ne doit être sacrifié sur l'autel de la reprise économique.

De ce point de vue la question de la reprise à l'École est centrale. Les enseignant.es sont inquiet.es et en colère face à des conditions de retour en classe irréalistes et dangereuses, pour les élèves et leurs parents comme pour les personnels. Une fois de plus c'est la gestion de la pénurie qui guide l'action du gouvernement, et pas la santé et la sécurité des élèves et des personnels.

Dans les entreprises, les modalités de reprise doivent garantir également la santé des salarié.es, mais aussi le maintien de l'emploi : de nombreux secteurs industriels comme l'aéronautique sont impactés et les premiers à payer le tribut ne sont pas les actionnaires mais les salarié.es, les intérimaires et les travailleurs et travailleuses précaires. Nous ne pouvons l'accepter, et revendiquons de l'État que tout soit mis en œuvre pour interdire tout licenciement économique, y compris si nécessaire par la nationalisation même provisoire. Nous refusons également les annulations de cotisations sociales et la ponction de jours de congés et de RTT.

Dans la sortie programmée du « déconfinement », il y a nombre d'oubliés : les retraités, les personnes âgées en EHPAD et les personnels qui chaque jour les accompagnent – qui devront continuer de se priver de vie sociale sans aucune garantie de protection de la part des pouvoirs publics. Mais également les personnes sans logement et en grande précarité qui ont subi de plein fouet cette crise sanitaire. C'est ainsi que de tristes records historiques de repas servis par les associations d'aide alimentaire ont été enregistrés ces derniers jours, à Nantes notamment.

Parce que l'impératif est de protéger les vies, nos organisations posent des conditions à la sortie de ce confinement. Contre le discours de l'« union sacrée », qui sous prétexte de crise subie par

toutes et tous voudrait imposer le silence à toutes formes d'opposition, nous continuerons à dire nos revendications. Nous réaffirmons l'impératif que soient prises en compte la défense des services publics, de l'hôpital public, de l'éducation nationale, de la retraite par répartition, de la hausse des salaires, d'une assurance chômage protectrice et non coercitive. Nous exigeons que toutes les contre-réformes qui ont fragilisé la protection sociale et les garanties collectives, ou qui les ruineraient si elles sont maintenues, soient définitivement abandonnées.

Dans la situation immédiate de « déconfinement », les UD CGT, FO, FSU et Solidaires de Loire Atlantique revendiquent:

- **le dépistage systématique pour les salarié.es, des masques « FFP2 » ou a minima « chirurgicaux », du gel et toute protection individuelle nécessaire et spécifique à l'activité des entreprises et administrations pour toutes et tous ;**
- **aucune réouverture d'école sans avoir réuni les conditions de sécurité sanitaire : masques « FFP2 » ou a minima « chirurgicaux », gel, dépistage ;**
- **le respect des libertés démocratiques menacées entre autres par la mise en œuvre envisagée de « Stop covid ». ». Nous refusons de voir les Libertés publiques, tant individuelles que collectives, réduites sous prétexte de crise sanitaire, nous refusons l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dès lors que les conditions sanitaires sont remplies ;**
- **l'interdiction des licenciements et des versements de dividendes ;**
- **la prise en charge du chômage partiel à hauteur de 100% du salaire net ;**
- **l'abrogation immédiate des ordonnances qui ont permis de déroger pendant la crise au droit des travailleurs et travailleuses.**